

Journée du droit de la circulation routière

22 juin

2018

Déroulement de la journée

Dans sa cuvée 2018, le droit de la circulation routière à Fribourg innove d'une double façon. Il ramène d'abord la manifestation traditionnelle à une seule journée, et entend ainsi assurer de la façon la plus compacte et la moins chronophage possible, l'information relative aux derniers développements de la matière. Il entend ensuite favoriser l'échange d'idées et le dialogue en prévoyant une table ronde le matin et un débat l'après-midi. A l'heure des nouvelles éphémères, la journée se propose de favoriser ainsi une place à la réflexion critique et à la confrontation des opinions.

La journée débutera avec le problème classique de la rencontre des responsabilités en cas d'accidents impliquant plusieurs véhicules à moteur. Elle se poursuivra avec une table ronde sur l'effectivité de la protection des données dans des véhicules automobiles, devenus de véritables ordinateurs enregistrant chacun de leurs mouvements. Afin de débattre de la question, elle réunira à la fois des techniciens de l'informatique en matière automobile et des spécialistes de la protection des données personnelles. La matinée se terminera avec un exposé sur la responsabilité pénale du détenteur d'un véhicule automobile pour l'amende d'un conducteur non identifié.

L'après-midi commencera par la présentation et la discussion des arrêts les plus importants du Tribunal fédéral dans les domaines du droit des assurances privées, du droit pénal, du droit de la responsabilité civile et du droit administratif. Afin de favoriser la discussion, cette présentation se fera sous la forme de quatre ateliers, dont trois à choix. L'après-midi se poursuivra avec une présentation de la révision de la loi sur le contrat d'assurance. Il se terminera avec un débat contradictoire sur la confiance ébranlée des consommateurs dans l'industrie automobile. Il réunira des représentants des consommateurs, des vendeurs de véhicules automobiles et des autorités.

Public cible

Les avocat-e-s, les spécialistes en assurance, les juges, les employé-e-s de l'administration publique, les vendeurs/euses de véhicules automobiles, les ingénieur-e-s routiers

Direction de la journée

Prof. Dr **Franz Werro**, Professeur à la Faculté de droit de l'Université de Fribourg et au Georgetown University Law Center

Date et lieu

22 juin 2018

Auditoire Joseph Deiss, Boulevard de Pérolles 90, Université de Fribourg

Programme

dès 08.45 Accueil et café

09.15 - 09.30 F. Werro Mot de bienvenue et introduction

09.30 - 10.00 F. Werro **La rencontre des responsabilités en droit de la circulation routière: nouvelles perspectives**

10.00 - 10.30 N.N. Technicien **Le véhicule automobile comme banque de données: l'état de la technique**

10.30 - 10.50 Pause-café

10.50 - 11.30 **Table ronde : La protection des données dans la circulation routière – Quo vadis?** Avec la participation de Jean-Philippe Walter
Discussion entre les intervenants et le public

11.30 - 12.00 A. Macaluso **La responsabilité du détenteur de véhicule automobile pour les infractions du conducteur non identifié**

12.00 - 13.00 Lunch

13.00 - 13.40 **QUELQUES PRÉSENTATIONS À CHOIX A-D (1^{ère} session)**
La jurisprudence dans un domaine particulier
V. Brulhart **A. En droit des assurances privées**
B. Carron **B. En droit pénal et administratif**
F. Werro **C. En droit de la responsabilité civile**
G. Frésard **D. En droit des assurances sociales**

13.50 - 14.30 **QUELQUES PRÉSENTATIONS À CHOIX A-D (2^{ème} session)**

14.40 - 15.20 **QUELQUES PRÉSENTATIONS À CHOIX A-D (3^{ème} session)**

15.25 - 15.45 Pause-café

15.45 - 16.30 V. Brulhart **La révision de la LCA**

16.35 - 17.20 **L'industrie automobile a-t-elle perdu la confiance de sa clientèle ?**
Avec la participation de Florence Bettschart, Olivier Raemy, N.N.
(Représentants de l'industrie automobile/Astra/protection des consommateurs)

dès 17.30 Apéritif de clôture

Les intervenant-e-s

Franz Werro, professeur, Département de droit privé à l'Université de Fribourg et Georgetown University Law Center, Washington DC (direction de la journée)

Florence Bettschart, responsable Politique et Droit, avocate, Fédération romande des consommateurs

Vincent Brulhart, professeur à l'Université de Lausanne

Benoît Carron, avocat à Genève et professeur titulaire à l'Université de Fribourg

Ghislaine Frésard, ancienne directrice de la division juridique de la SUVA, avocate, chargée de cours aux Universités de Fribourg et Lausanne

Alain Macaluso, professeur à l'Université de Lausanne, avocat à Genève

Olivier Raemy, lic. iur., avocat, juriste à l'Office fédéral des routes OFROU

Jean-Philippe Walter, préposé fédéral suppléant, Préposé fédéral à la protection des données et à la Transparence

N.N. Technicien

Frais d'inscription

- CHF 460.- sont inclus le livre de la journée, la participation aux événements, le repas de midi, les rafraîchissements et l'apéritif
- CHF 280.- pour les stagiaires (si le maître de stage est inscrit) et les doctorant-e-s
- CHF 200.- pour les étudiant-e-s et les assistant-e-s
(veuillez joindre une copie de la carte de légitimation)

Information

Service de la formation continue, Université de Fribourg

Rue de Rome 6, 1700 Fribourg

Tél. 026 300 73 39, e-mail: formcont@unifr.ch

Inscription en ligne: www.unifr.ch/formcont jusqu'au 1^{er} juin 2018

INSCRIPTION

Journée du droit de la circulation routière 2018

22 juin 2018

Inscription en ligne : www.unifr.ch/formcont

Nom : _____ Titre : _____

Prénom : _____

Activité professionnelle actuelle : _____

Institution/Entreprise/Etude : _____

Adresse privée : professionnelle : _____

Tél. privé : _____ Tél. professionnel : _____

E-mail : _____

Nom, prénom, institution, profession et lieu figureront sur une liste à disposition des participant-e-s de la formation.

Prix spécial pour les **stagiaires** (si le maître de stage est inscrit) et **doctorant-e-s**

Prix spécial pour les **étudiant-e-s** et les **assistant-e-s**
(veuillez joindre une copie de la carte de légitimation)

Je participerai à l'apéritif.

Je NE participerai PAS à l'apéritif.

Cochez au maximum trois manifestations. Je participerai aux trois ateliers suivants :

- A. La jurisprudence en droit des assurances privées 13h00 13h50 14h40
B. La jurisprudence en droit pénal et administratif 13h00 13h50 14h40
C. La jurisprudence en droit de la responsabilité civile 13h00 13h50 14h40
D. La jurisprudence en droit des assurances sociales 13h00 13h50 14h40

Veuillez envoyer votre inscription jusqu'au 1^{er} juin 2018 à l'adresse suivante :

Service de la formation continue, Université de Fribourg, Rue de Rome 6, 1700 Fribourg

Conditions d'annulation

Votre inscription est définitive. Pour tout désistement, nous vous prions de vous annoncer par écrit ; la somme de CHF 50.- sera facturée pour couvrir les frais administratifs. A partir du 5 juin 2018, la moitié du montant d'inscription sera facturée ; dès le 15 juin 2018, la totalité du montant d'inscription est due.